AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

225C1769
FR0010417345-FS0865

17 octobre 2025

Déclaration de franchissement de seuils (article 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

DBV TECHNOLOGIES

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 17 octobre 2025, la société Suvretta Capital Management LLC[1] (540 Madison Avenue, 7th Floor, New York, NY 10022, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 13 octobre 2025, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société DBV TECHNOLOGIES et détenir, pour le compte desdits fonds, 15 110 221 actions DBV TECHNOLOGIES représentant autant de droits de vote, soit 9,95% du capital et 9,96% des droits de vote de cette société[2], répartis comme suit :

	Actions	**% capital**	**Droits de vote**	**% droits de vote**
Averill Master Fund Ltd	13 326 520	8,77	13 326 520	8,78
Averill Madison Master Fund Ltd	1 783 701	1,17	1 783 701	1,18
Total Suvretta Capital Management LLC	**15 110 221**	**9,95**	**15 110 221**	**9,96**

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions DBV TECHNOLOGIES sur le marché et de l'exercice de 14 900 000 bons de souscription d'actions préfinancés (« BSA ») donnant droit à 14 900 000 actions nouvelles DBV TECHNOLOGIES[3].

A cette occasion, la société Averill Master Fund Ltd a franchi individuellement en hausse les mêmes seuils.

Au titre de l'article 223-14 III et IV du règlement général, le déclarant a précisé détenir, pour le compte des fonds dont il assure la gestion :

- 5 686 452 bons de souscription d'actions préfinancés (« BSA ») DBV TECHNOLOGIES exerçables jusqu'au 7 avril 2035 et donnant le droit de souscrire à autant d'actions nouvelles DBV TECHNOLOGIES au prix unitaire de 1,1136€, étant précisé que ce prix a été préfinancé à hauteur de 1,1036 € ; et

- 36 026 291 bons de souscription d'actions préfinancés (« BSA ») DBV TECHNOLOGIES exerçables jusqu'au 7 avril 2035 et donnant droit à 63 046 009 actions nouvelles DBV TECHNOLOGIES au prix unitaire de 1,5939 €.

———

[1] Contrôlée par M. Aaron Cowen. La société Suvretta Capital Management LLC déclare agir indépendamment de la personne qui la contrôle, dans les conditions posées aux articles L. 233-9 II du code de commerce et 223-12 et 223-12-1 du règlement général.
[2] Sur la base d'un capital composé de 151 875 195 actions représentant 151 710 568 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[3] Cf. notamment communiqué de presse de DBV TECHNOLOGIES en date du 28 mars 2025.